

# RESID' N°13 ACTU

Logement  
**Hérault**

LE JOURNAL DES LOCATAIRES - NOVEMBRE 2024 - ISSN 2804-8458 (IMPRIMÉ) 2823-0663 (WEB)



## ZOOM SUR

Réduire notre impact environnemental ensemble :  
Sobriété énergétique et éco-gestes au quotidien

### VIE DES RÉSIDENCES

Inauguration de  
l'extension du foyer  
de vie les Aramons à  
Montpellier

### ACTUALITÉS

Eau courante :  
La souscription à un  
abonnement, une étape  
indispensable !

### À SAVOIR

Attention au  
démarchage abusif !

# Sommaire



## **VIE DES RÉSIDENCES** \_\_\_\_\_ **p.4**

- Le foyer de vie Les Aramons à Montpellier s'agrandit : pour le bien-être et l'indépendance des adultes en situation de handicap mental
- Inauguration d'une fresque collaborative à Pézenas : l'art au service de la communauté

## **ZOOM SUR** \_\_\_\_\_ **p.6**

- Réduire notre impact environnemental ensemble : sobriété énergétique et éco-gestes au quotidien

## **ACTUALITÉS** \_\_\_\_\_ **p.8**

- Accession à la propriété : une réalité au pays de l'Or
- Rappel important : enquête SLS - réponse avant le 27 décembre
- Eau courante : la souscription à un abonnement, une étape indispensable !

## **PROJETS** \_\_\_\_\_ **p.10**

- Résidence Les Lauriers Roses : une rénovation ambitieuse pour le confort des locataires

## **À SAVOIR** \_\_\_\_\_ **p.11**

- Le maintien à domicile : des solutions adaptées pour un cadre de vie sécurisé et confortable
- Attention au démarchage abusif !
- Les bons gestes de tri récompensés à Lunel

### **RESID' ACTU**

Le journal des locataires d'Hérault Logement.

Hérault Logement (EPIC) - Siège social : 100, rue de l'Oasis - 34085 Montpellier CEDEX 4

Tél : 04 67 84 75 00 - logement.herault.fr

**N° 13 - NOVEMBRE 2024**

Dépôt légal : Octobre 2021 - ISSN 2804-8458 (imprimé) 2823-0663 (web).

Cet exemplaire ne peut être vendu.

Paraît 4 fois par an.

Directeur de la publication : Gilles Dupont

Directeur de la rédaction : Vivian Rodriguez

Rédaction, conception et réalisation : Service communication - Hérault Logement

Crédits photos : Hérault Logement / Freepik / Unsplash

Impression : Merico - 1, route de la Cave - 12340 Bozouls

# Edito



Ce nouveau numéro est l'occasion de vous partager les initiatives mises en œuvre pour améliorer votre cadre de vie, renforcer notre lien de proximité, et construire ensemble un avenir plus responsable.

Ces dernières semaines, nous avons eu le plaisir d'inaugurer une nouvelle résidence spécialement conçue pour accueillir des personnes en situation de handicap. Ce projet, au-delà du simple logement, reflète notre volonté de bâtir des espaces inclusifs et adaptés à chacun, tout en créant des ponts de solidarité entre les résidents.

Par ailleurs, nous souhaitons plus que jamais faire de nos résidences des lieux de vie où la culture a toute sa place. En intégrant l'art dans nos espaces, nous visons à tisser des liens entre les générations et à enrichir notre patrimoine commun.

Enfin, nous vous proposons dans ce numéro des conseils pratiques pour réduire votre consommation énergétique au quotidien.

Des gestes simples peuvent faire la différence ! Ensemble, adoptons des habitudes qui permettent de réduire notre impact écologique, tout en maîtrisant nos dépenses.

Vous y découvrirez aussi des informations pratiques sur le label Habitat Senior Services®, l'enquête SLS, et nos projets en cours.

Je vous souhaite une agréable lecture

Vincent Gaudy,  
Président d'Hérault Logement



# VIE DES RÉSIDENCES



## Le foyer de vie Les Aramons s'agrandit : pour le bien-être et l'indépendance des adultes en situation de handicap mental



Montpellier, le 17 octobre 2024 - Hérault Logement et l'association Prato inaugurent l'extension du foyer de vie Les Aramons, un projet clé pour l'accompagnement des personnes en situation de handicap mental.

Cette extension permet d'accueillir 19 nouveaux résidents, portant le total à 53 adultes. S'étendant sur 1 215 m<sup>2</sup> répartis sur trois niveaux, le foyer offre des infrastructures modernes et accessibles :

Rez-de-chaussée : Espaces d'activités avec salle informatique, salle de jeux et bureaux.

Premier étage : 10 chambres individuelles et

locaux techniques.

Deuxième étage : 9 studios autonomes favorisant l'indépendance.

Équipé de 260 panneaux photovoltaïques, le bâtiment s'inscrit dans **une démarche durable**, répondant aux standards de la démarche Bâtiments Durables Occitanie (BDO). Le coût total de l'opération s'élève à 2 883 000 €, dont 1 283 000 € empruntés à la Caisse d'Épargne.

Cette inauguration symbolise un engagement fort pour le bien-être et l'épanouissement des personnes en situation de handicap dans un cadre de vie de qualité.



# Inauguration d'une fresque collaborative à Pézenas : l'art au service de la communauté



Samedi 28 septembre, Hérault Logement et la Ville de PEZENAS ont inauguré la fresque murale de la résidence Romain Rolland, dans une ambiance conviviale autour d'un repas partagé.

## Un projet participatif et artistique !

L'artiste espagnole Virginia BERSABÉ a été choisie pour donner vie à cette fresque, fruit d'un véritable travail collaboratif. Les résidents ont pu échanger avec l'artiste lors d'ateliers organisés par le Centre social Ambroise Croizat, avec le soutien de la mairie et d'Hérault Logement.

Cette œuvre a rencontré un vif succès auprès des habitants et des acteurs locaux, renforçant les liens au sein du quartier.





# ZOOM SUR

Retrouvez notre  
vidéo les bons  
gestes sur  
[logement.herault.fr](http://logement.herault.fr)

## Réduire notre impact environnemental ensemble : Sobriété énergétique et éco-gestes au quotidien



Avec l'arrivée de l'hiver, la consommation énergétique de nos foyers a tendance à augmenter. Nous souhaitons partager avec vous quelques gestes simples et éco-responsables pour vous aider à réduire votre consommation d'énergie tout en maintenant votre confort. Voici nos conseils pour passer un automne et un hiver plus doux, plus écologique et plus économique.

### 1. Optimisez le chauffage sans surconsommer

Baissez la température la nuit et en votre absence : une température de 19-20°C est idéale en journée dans les pièces de vie.

La nuit, baisser le chauffage à 17°C est suffisant pour dormir confortablement et économiser de l'énergie.

Aérez votre logement régulièrement : 10 minutes d'aération par jour suffisent pour renouveler l'air sans refroidir vos murs. Aérer aide aussi à éviter l'humidité, un facteur qui augmente la sensation de froid.

Fermez les volets et rideaux dès la tombée de la nuit : cela permet de conserver la chaleur accumulée pendant la journée et d'éviter les déperditions thermiques.



À Hérault Logement, la sobriété énergétique est au cœur de notre démarche pour améliorer le bien-être de nos locataires tout en réduisant l'empreinte écologique de notre patrimoine immobilier.

Nous nous engageons activement à rénover nos logements pour les rendre plus performants, à sensibiliser nos résidents aux gestes écoresponsables.

## 2. Utilisez vos équipements de manière responsable

Optez pour des ampoules LED : elles consomment jusqu'à 80 % d'énergie en moins que les ampoules classiques et ont une durée de vie plus longue.

Débranchez les appareils en veille : les appareils en veille continuent de consommer de l'énergie. Un geste simple consiste à brancher vos appareils sur des multiprises avec interrupteur, que vous éteignez en fin de journée.

Limitez l'utilisation des radiateurs d'appoint : ces appareils consomment beaucoup d'énergie. Essayez de les utiliser ponctuellement et préférez des solutions plus durables pour chauffer votre intérieur.

## 3. Économisez l'eau chaude, une ressource précieuse

Privilégiez les douches aux bains : une douche de 5 minutes consomme en moyenne trois fois moins d'eau qu'un bain.

Utilisez des mousseurs sur vos robinets : Ils permettent de réduire le débit d'eau tout en conservant la même sensation de confort. Ceux-ci sont mis à disposition des locataires gratuitement par Hérault Logement lors des relocations.

## 4. Valorisez les sources de chaleur naturelles

Profitez de la chaleur solaire : en journée,

laissez entrer la lumière et la chaleur naturelle en ouvrant rideaux et volets des pièces orientées au sud. C'est un moyen gratuit et efficace de chauffer naturellement votre intérieur.

Investissez dans couvertures et plaids : bien qu'il puisse sembler anodin, le fait de vous couvrir davantage permet de maintenir une température intérieure plus basse tout en restant confortable.

## 5. Engagez-vous dans des éco-gestes au quotidien

Adoptez des habitudes de consommation responsables : par exemple, faites fonctionner les appareils électroménagers (lave-linge, lave-vaisselle) en heures creuses et à pleine charge pour optimiser leur consommation.

Entretenez vos équipements : un entretien régulier de votre chauffage et de vos appareils électroménagers permet d'améliorer leur performance et d'augmenter leur durée de vie.

Ces éco-gestes sont à la portée de tous et permettent de faire des économies tout en préservant notre environnement. Nous vous encourageons à adopter ceux qui vous conviennent et à partager vos propres astuces avec vos voisins !

Merci pour votre engagement écologique !



# ACTUALITÉS



## Accession à la propriété : une réalité en Pays de l'Or

Ce 4 octobre 2024, à Candillargues, Hérault Logement et Aclis Promotion ont lancé la construction de la résidence l'Abrivado, entourés des premiers acquéreurs.

Ce projet, situé dans le lotissement « L'Hospitalet », proposera 6 logements collectifs (cinq T3 et un T4), conçus dans le respect des dernières normes environnementales et idéalement situés, proches de la nature et au calme, avec un accès facile aux services essentiels.

Grâce au Prêt Social Location Accession (PSLA), cette initiative permet aux jeunes et aux familles d'accéder à la propriété dans des conditions sécurisées et avantageuses. Une opportunité unique de devenir propriétaire dans un cadre calme et serein.

Un projet qui reflète l'engagement d'Hérault Logement pour le développement de logements accessibles et de qualité en Pays de l'Or !



# Rappel important : Enquête SLS - réponse avant le 27 décembre

Chaque année, nous réalisons l'enquête SLS (Supplément de Loyer de Solidarité). Cette démarche, exigée par la loi, permet de vérifier si un loyer de solidarité s'applique en fonction des ressources du foyer.

L'enquête est obligatoire pour tous les locataires concernés (si vous ne percevez pas l'APL, si vous êtes domicilié en dehors de quartiers prioritaires de la ville et des zones de revitalisation rurale)

**Date limite avant pénalité : nous vous rappelons que le formulaire SLS doit être complété et retourné avant le 27 décembre.**

En cas de non-réponse avant cette date, la loi impose l'application d'un loyer majoré. Afin d'éviter cette situation, nous vous encourageons à vérifier que votre dossier est complet et inclut tous les justificatifs nécessaires (notamment les justificatifs de revenus).

Pour toute question, vous pouvez contacter le 04 48 04 25 29 (ligne spécifique ouverte au 01/10/2024).

## Eau courante : La souscription à un abonnement, une étape indispensable !



Pour avoir l'eau courante, souscrire un abonnement auprès de votre fournisseur d'eau

*c'est INDISPENSABLE !*



➔ Souscrire un abonnement vous permet :

- **Une gestion simplifiée** : Modifier et gérer facilement votre abonnement en ligne sans intermédiaires.
- **Un support client personnalisé** : Accès à un service client dédié et réactif.
- **Un historique des consommations et paiements** : Consultation facile des consommations, paiements et factures.
- **Une flexibilité des paiements** : Choix parmi plusieurs options de paiement adaptées à sa situation.
- **Des outils et services en ligne** : Applications et portails web pour gérer l'abonnement et contacter le service client.

Faute d'abonnement, Hérault logement vous refacturera les consommations et l'abonnement d'eau avec une mise en demeure de régulariser la situation.

L'eau est une ressource précieuse ; utilisons-la avec responsabilité et modération.

# PROJETS



## Résidence Les Lauriers Roses : une rénovation ambitieuse pour le confort des locataires

Engagé dans la rénovation et la réhabilitation de son parc immobilier, Hérault Logement a entamé, en septembre, une campagne ambitieuse de travaux pour le confort des locataires de la résidence Les Lauriers Roses à Frontignan.

**105 logements bénéficieront ainsi des améliorations suivantes :**

En premier lieu, il s'agit de **moderniser et de réaménager les espaces de vie** en portant une attention particulière au confort d'été (création de balcon, réfection de salles de bain et sanitaires, réfection des parties communes, remplacement des menuiseries extérieures et des occultations, remplacement de portes de garages, aménagements extérieurs).

D'autre part, Hérault Logement s'attache

à **réduire la facture énergétique des foyers ainsi que l'impact carbone de la résidence** sur l'environnement (remplacement du système de ventilation, mise en place de panneaux photovoltaïques, isolation thermique par l'extérieur, isolation en sous-face de plancher des caves et garages et complément d'isolation en combles, travaux d'étanchéité).

Le dernier objectif essentiel de ce projet est de **créer une offre de logements labellisés Habitat Senior Services®** pour des locataires de 65 ans et plus, en leur offrant un cadre de vie adapté, favorisant le maintien à domicile, facteur de longévité et de bien être chez soi (motorisation des portes de hall, travaux d'adaptation dans les logements et les parties communes).

Durée prévisionnelle des travaux : 14 mois



# À SAVOIR



## Le maintien à domicile : des solutions adaptées pour un cadre de vie sécurisé et confortable



Depuis 2018, Hérault Logement s'engage dans le label Habitat Senior Services® (HSS), un dispositif dédié au **maintien à domicile des seniors de plus de 65 ans autonomes**. Ce label garantit un cadre de vie adapté et sécurisé, axé sur :

- La mixité générationnelle,
- La personnalisation des services,
- La mobilisation et formation du personnel,
- Un environnement de services approprié,
- L'accessibilité et l'adaptation des logements et des parties communes.

L'obtention du label HSS exige toutefois le respect de critères techniques et environnementaux spécifiques, essentiels pour assurer le bien-être et la sécurité des résidents.

Les principales conditions à respecter pour obtenir le label HSS sont :

### L'environnement de services

Le logement doit être situé dans un quartier offrant des services de proximité (commerces, transports en commun, services médicaux), facilitant ainsi le quotidien des seniors.

### L'accessibilité via ascenseur

Les immeubles doivent idéalement être équipés d'un ascenseur, ou les logements situés au rez-de-chaussée ou au premier étage, pour assurer une accessibilité optimale.

### Adaptation des logements et parties communes

Les logements doivent répondre à des normes d'accessibilité spécifiques, comme des portes et couloirs élargis, des salles de bain adaptées avec douche à l'italienne, et des rampes dans les parties communes, pour favoriser l'autonomie des résidents.

Ces conditions limitent la possibilité de déployer le label Habitat Senior Services® dans l'ensemble de nos logements.

C'est pourquoi, en parallèle du label HSS, nous proposons également deux autres dispositifs : Logement Senior et Hérault Logement Senior, chacun conçu selon des critères d'adaptation différents, pour accompagner les résidents de plus de 65 ans dans des environnements confortables et sécurisés.

## Attention aux démarcheurs pour les thermostats connectés. Des pannes, voire l'arrêt total des chaudières, ont été signalés, surtout sur les chauffages au gaz.

Nous vous avons déjà informés du démarchage, parfois abusif, de certaines entreprises proposant l'installation de thermostats connectés sur les systèmes de chauffage, au moyen d'aides de l'État. Nous tenons à rappeler que **ces travaux ne sont pas commandités par Hérault Logement**, et qu'aucune entreprise n'a été mandatée par nos services. Si vous avez signé un contrat avec l'une de ces entreprises, vous disposez d'un délai légal de 14 jours pour vous rétracter.

Nous avons récemment été alertés du fait que ces thermostats ne sont pas toujours installés correctement. Leur pose peut modifier le fonctionnement de nos installations sans notre accord, ce qui a déjà provoqué **plusieurs dysfonctionnements graves, voire l'arrêt complet de la chaudière**, en particulier sur les systèmes de chauffage au gaz.

Nous tenons à vous rappeler que les

réparations ou **remplacements d'installations** de chauffage rendus nécessaires à la suite de l'installation d'un thermostat par un locataire, sans l'accord préalable d'Hérault Logement, **pourront lui être facturés**.

Si vous avez déjà fait appel à une entreprise pour l'installation d'un thermostat, nous vous recommandons vivement de **vérifier le bon fonctionnement de votre chauffage** et, en cas de problème, de demander à l'entreprise concernée de **remettre l'installation à son état d'origine**.

**Si vous êtes victime d'un démarchage aux pratiques trompeuses, merci de bien vouloir nous en informer via le Centre de Relation Client (CRC), en fournissant le nom de l'entreprise ainsi que tout élément de preuve disponible. Cela nous permettra, le cas échéant, d'envisager le dépôt d'une plainte contre le prestataire concernée.**

## Les bons gestes de tri récompensés à Lunel

Hérault Logement teste un dispositif innovant de gestion des déchets nommé FICHA, actuellement en phase d'expérimentation à Lunel Agglomération.

Lancé en juin 2024, ce système est conçu pour inciter les résidents à trier leurs déchets tout en leur offrant des récompenses.

FICHA vise à simplifier le tri des déchets pour les habitants et à leur permettre de bénéficier d'avantages concrets.



### Comment ça marche ?

**Télécharger l'application FICHA :** indispensable pour utiliser le service.

### Déposer vos déchets dans les poubelles équipées FICHA :

Quatre stations sont installées, où les habitants déposent leurs déchets en vrac.

### Accumuler des points :

Après chaque dépôt, les points apparaissent dans l'application sous 24 à 48 heures.

### Bénéficiaire de récompenses :

Les points sont échangeables chez des partenaires locaux.

**Siège : 100, rue de l'Oasis - CS 67 249 - 34085 Montpellier**  
**04 67 84 75 00 / Joignable 7/7 jours, 24/24h.**  
**logement.herault.fr**

#### Agence la Montpelliéraine

100, rue de  
l'Oasis  
34085 Montpellier

#### Agence Coeur Hérault

4, rue Jean Moulin  
Escalier 11  
34800 Clermont  
l'Hérault

#### Agence Métropole Est-Hérault

Immeuble Hannibal  
Rue de la Bilière  
34660 Cournonsec

#### Agence Bassin de Thau

Résidence Nelson  
Mandela  
2 Avenue des Justes  
34110 Frontignan

#### Agence Ouest Hérault

12, Impasse des  
Merles  
34110 Frontignan

